

Projet d' établissement

Les Poppins

2022



Micro-Crèche « Les Poppins »

359 rue de Thann

68720 Spechbach

06.16.71.76.35

creche.lespoppins@gmail.com

Sommaire

Projet d'accueil

Les Poppins

- I. Qu'est-ce qu'une micro-crèche ?
- II. Informations utiles
 - a. Coordonnées
 - b. Agrément et conditions d'admission
 - c. Horaires, vacances et fermetures
- III. Aménagements de l'espace
 - a. Espace intérieur
 - b. Espace extérieur

L'équipe pédagogique

- I. Rôle et fonctions de chacun
 - a. La responsable
 - b. Le référent pédagogique
 - c. Le référent santé et accueil inclusif
 - d. Les auxiliaires de vie
 - e. Les intervenants extérieurs
 - f. Apprentis et stagiaires
- II. Le travail en équipe
 - a. Organisation du temps de travail
 - b. Réunion d'équipe
 - c. Entretien individuel
 - d. Analyse de la pratique
 - e. Temps conviviaux de cohésion d'équipe

Projet éducatif et pédagogique

Le référentiel

- I. Les valeurs générales
 - a. Bienveillance et écoute
 - b. Autonomie et individualité
 - c. Sécurité affective
 - d. Respect de l'environnement

- II. Les inspirations pédagogiques
 - a. La pédagogie active
 - b. La Communication Non Violente (CNV)
 - c. Le renforcement positif
- III. Les objectifs
 - a. Objectif 1 : Le bien-être de l'enfant
 - b. Objectif 2 : L'autonomie de l'enfant

Le travail auprès des enfants

- I. La vie en collectivité
- II. Les temps forts du quotidien
 - a. Adaptation
 - b. Arrivées et départs
 - c. Alimentation
 - d. Sommeil
 - e. Hygiène et santé
- III. Les moyens pédagogiques
 - a. Jeux libres, itinérance et égalité
 - b. Activités guidées
 - c. Jeux extérieurs
 - d. Chant
 - e. Lecture

Le travail avec les familles

- I. Entretien
- II. Evènements
- III. Supports informatiques
- IV. Bibliothèque et boîte à livres

Projet social et développement durable

Caractéristiques de l'environnement

- I. Histoire et situation géographique
- II. La vie de la commune

Objectifs du projet

- I. S'inscrire dans la dynamique locale
- II. Répondre aux besoins des familles

Développement durable

- I. Le bâtiment et l'emplacement
- II. L'entretien des locaux
- III. Sensibilisation pédagogique

Projet d'accueil

Les Poppins

I. Qu'est-ce qu'une micro-crèche ?

Pour réaliser cette définition « Les Poppins » s'est appuyée sur **le référentiel de la Caisse d'Allocation Familiale**.

La « micro-crèche » désigne un **établissement d'accueil d'enfants de moins de quatre ans (EAJE)**, d'une capacité **maximale de 12 places**. Cependant, plusieurs enfants peuvent être inscrits sur une même place. L'article R2324 - 27 du C.S.P est applicable aux micro-crèches, ainsi *"des enfants peuvent être accueillis en surnombre certains jours de la semaine, dans la limite de 10% de la capacité d'accueil autorisée pour l'établissement et à condition que le taux d'occupation n'excède pas 100% en moyenne hebdomadaire"*. Le nombre d'enfants accueillis peut donc **aller jusqu'à 14 enfants simultanément à certains moments**.

La micro-crèche est un mode d'accueil à **mi-chemin entre la crèche classique et l'assistante maternelle**. De ce fait, il y a les **avantages de la collectivité** : la socialisation, apprendre à vivre avec l'autre, l'observation, l'imitation ; **tout en garantissant un accueil personnalisé et familial afin de respecter les besoins et le rythme de chaque enfant**. Les micro-crèches sont **soumises aux mêmes règles que les établissements d'accueil collectif classique**, avec des locaux répondants aux normes de sécurité et des aménagements mis en place pour **favoriser l'éveil et la sécurité des enfants**. Ainsi, elles sont **contrôlées par la Protection Maternelle Infantile (PMI), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et le Conseil Départemental**.

II. Les informations utiles

a. Coordonnées

Adresse : 359 rue de Thann 68720 Spechbach.

Téléphone : 06.16.71.76.35.

Adresse mail : creche.lespoppins@gmail.com

Site web : www.crechelespoppins.com

Page Facebook : Micro-Crèche Les Poppin's

b. Agrément et conditions d'admission

L'agrément des « Poppins » est de 12 enfants avec une tolérance de 14 enfants présents simultanément dans la structure. Ce dernier est délivré par le Conseil Départemental du Haut-Rhin. A partir de quatre enfants, la présence de deux professionnels y est obligatoire (Un professionnel pour 8 enfants marchants et un professionnel pour cinq enfants non-marchant). En cas d'accueil en surnombre un professionnel supplémentaire sera présent. A cela s'ajoutent les intervenants, les bénévoles et les stagiaires qui viennent renforcer l'équipe ponctuellement et permettre encore davantage une prise en charge personnalisée, douce et respectueuse du rythme de chacun.

Les enfants y sont accueillis à partir de 2 mois et demi jusqu'à 4 ans.

Il n'y a pas de critère de priorité pour l'admission d'un enfant. Cela se fera en fonction de la corrélation des besoins familiaux et des possibilités de la structure. Un accueil personnalisé et individualisé sera proposé aux familles en difficulté et enfants porteurs de handicaps. Pour permettre un meilleur accueil, un projet individualisé sera mis en place pour répondre au mieux aux besoins spécifiques de l'enfant et de sa famille.

Les enfants du personnel ne sont pas admis au sein de la micro-crèche sauf ponctuellement pour des accueils d'urgence de courtes durées.

c. Horaires, vacances et fermetures

La structure sera ouverte de 7h à 18h30 du lundi au vendredi. La structure ne sera jamais ouverte les jours fériés et les weekends. Pour faciliter la vie des familles, au sein des Poppin's nous n'imposons pas d'horaires fixes. Les tuteurs légaux peuvent nous transmettre les horaires annuellement, mensuellement, hebdomadairement ou au jour le jour. Nous souhaitons juste avoir l'heure du départ le jour même pour pouvoir

organiser la journée de l'enfant au mieux. Il n'y a jamais d'heures supplémentaires décomptées, sauf si l'accueil dépasse les 10h/jour, car cela n'est pas légalement autorisé, ou si nous n'avons pas été avertis au minimum le matin au moment de l'accueil.

Une fermeture annuelle de deux semaines aura lieu en décembre. La fermeture correspondra aux congés scolaires de fin d'année. Ce sera l'unique fermeture de structure. En dehors de ces deux semaines, il n'y a pas de fermetures imposées pour permettre aux parents de disposer de leurs congés comme ils le souhaitent. En revanche, pour le bien-être des enfants, en plus des deux semaines de fermeture, les familles devront poser trois semaines de vacances au cours de l'année.

d. Aménagement de l'espace

La micro-crèche « Les Poppins » se trouve sur un terrain de 4.03 ares. Le bâtiment est un plein pied de 118m² se trouvant au 359 rue de Thann à Spechbach.

i. Espace intérieur

L'espace intérieur se compose d'un sas d'entrée qui donne accès au bureau de la direction (8.67m²), à des toilettes publiques (3.45m²), à la salle de pose et espace change des professionnels (l'ensemble de 10.01m²) et à l'espace d'accueil des enfants (8.29m²).

De cet espace d'accueil, la pièce de vie (33.47m²) sera accessible. La pièce de vie donne accès aux espaces réservés aux enfants et aux professionnels c'est-à-dire : les deux salles de repos (11.03m² et 10.29m²), la salle de change-propreté-buanderie (7.86m²), la pièce pour les repas et les activités guidées (9.37m²), le jardin extérieur (70m²) et également la salle de pose des professionnels.

Une cuisine est aussi prévue pour les repas et les goûters. Elle est accessible de l'extérieur pour que la livraison des repas ne perturbe pas le quotidien des enfants, mais aussi de l'intérieur par la salle repas.

ii. Espace extérieur

L'espace extérieur est composé : de trois places de parking plus une pour les personnes à mobilité réduite, d'une entrée couverte, d'une entrée côté cuisine, d'une terrasse pour les professionnels (11.31m²) accessible depuis leur salle de pause, d'une cour de jeux pour les enfants (70m²), d'un potager pédagogique et d'un jardin d'agrément.

Un local poussette-cosy (5.37m²) à côté de l'entrée pour que les parents puissent y mettre poussette ou cosy s'ils le souhaitent. Un local de rangement (5.01m²) pour y ranger le matériel extérieur.

Un local poubelle (1.81m²) se trouve à proximité de la cuisine.

L'équipe pédagogique

I. Rôle et fonction

a. La responsable, coordinatrice et gérante

Cette personne assure la gestion administrative et financière de la structure.

Elle est la garante de l'application des lois et règlements, en contrôle l'exécution et en rend compte aux autorités.

Elle encadre, soutient, accompagne, conseille l'équipe pédagogique en favorisant sa cohésion. Elle répond en concertation avec l'équipe aux besoins des enfants et de leurs parents.

Elle est la garante de la qualité d'accueil et de la sécurité des enfants confiés à la structure.

Elle s'occupe de l'organisation et de la vie de la structure. Elle gère les plannings de présence des enfants, des professionnels, ainsi que les congés, le recrutement du personnel et les remplacements.

b. Le référent santé et accueil inclusif

Le référent « Santé et Accueil inclusif » a pour responsabilité ce qui concerne la santé, la prévention, l'hygiène et le handicap au sein de la structure.

Il doit également informer, sensibiliser, conseiller l'équipe et les familles en matière de santé, de prévention, d'hygiène et de handicap. Il a la charge de la mise en place et de la rédaction des outils de travail et des protocoles concernant la santé, la prévention, l'hygiène et le handicap. Il doit veiller à leur bonne utilisation et à leur respect.

Doit veiller à ce que toutes les mesures nécessaires ainsi que le projet d'accueil individualisé soient bien mis en place et respectés pour un accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.

Il a aussi pour rôle de mettre en place en concertation avec la direction et l'équipe, des actions de promotion en matière de nutrition, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans, de temps passé à l'extérieur, de santé environnementale, etc.

Pour finir, il contribue au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être.

c. Le référent pédagogique

C'est une auxiliaire de vie, de préférence une Educatrice de Jeunes Enfants, qui en plus de ses missions de base a pour responsabilité le côté pédagogique de l'accueil des enfants.

Elle a pour mission le respect et la mise en place du projet pédagogique, des orientations pédagogiques et des valeurs éducatives.

Elle a en charge de sensibiliser l'équipe et les familles sur des sujets pédagogiques comme le bienfait du contact avec la nature, de la lecture, du jeu libre, des moments de chant, de l'utilisation de telles ou telles pédagogies au quotidien, du choix de certaines postures éducatives, etc.

Elle doit être source de propositions pour le matériel pédagogique et a la responsabilité de la gestion du matériel pédagogique.

d. Les auxiliaires de vie

Leur mission première se trouve dans la gestion du quotidien : animation, accueil des enfants et des parents, changes, repas, accompagnement au sommeil, ménage, rangement, etc.

Elles veillent à l'application des règles de sécurité et d'hygiène. Doivent mettre en place et respecter l'organisation de la structure, le projet d'établissement et le règlement intérieur.

Elles participent à la gestion des stocks et du matériel. Elles doivent veiller au suivi administratif (suivis des présences, des repas et goûters, suivis de la prestation repas et ménage...).

e. Les intervenants extérieurs et bénévoles

Les intervenants extérieurs et les bénévoles viennent étoffer l'équipe et apporter d'autres compétences dans des domaines bien spécifiques sur un temps précis de la journée et ne peuvent en aucun cas se substituer aux professionnels de l'équipe.

Ils interviendront toujours en plus du taux d'encadrement légal.

f. Apprentis et stagiaires

Les Poppin's se veut un lieu de formation et de découverte pour les personnes désireuses de se former aux métiers de la petite enfance. Nous accueillerons avec bienveillance et disponibilité les apprentis et les stagiaires en mettant tout en œuvre pour bien les former.

L'apprenti : C'est une personne qui est là pour se former et apprendre le métier. L'ensemble de l'équipe sera donc présent et disponible pour l'accompagner, l'épauler et lui montrer les bonnes pratiques. Un maître d'apprentissage sera fixé pour renforcer cet accompagnement. Cette personne ne pourra jamais être seule dans la structure avec les enfants. Si elle est majeure, elle pourra compter dans l'encadrement auprès des enfants. Si elle est mineure, cela ne pourra pas être le cas.

Stagiaire : C'est une personne qui est là pour découvrir le métier, la structure et se former. Cette personne interviendra toujours en plus de l'effectif d'encadrement, sera là pour observer, apprendre et exécuter des tâches (donner en fonction de son âge, de sa formation et de ses capacités) sous le regard formateur et bienveillant de l'équipe.

II. Le travail en équipe

a. L'organisation de travail

Au sein des Poppin's le bien-être de chacun est au cœur des pratiques et des réflexions. Ainsi, le bien-être des professionnels l'est également. Cela passant en partie par l'organisation du temps de travail.

Le temps de travail est annualisé et se fait sur un roulement pour favoriser l'équité, la stabilité et l'anticipation. Les plannings, quand l'ensemble des professionnelles est présent, se font sur des semaines de 3 ou 4 jours de travail. Ainsi, les horaires de remplacement en cas d'arrêt maladie ou de congés sont connus à l'avance et ne se font donc pas dans la précipitation.

Voici les horaires types de travail :

6h30-14h30 / 11h-18h30 / 7h-13h 14h30-18h30 / 9h-16h

b. Réunion d'équipe

Une réunion pédagogique mensuelle aura lieu le soir de 18h30 à 19h30.

Cette réunion aura pour but de préparer les événements importants de l'année, de parler des enfants et des familles, de ranger, faire le tri, élaborer les besoins en matériel à venir et de se coordonner au sein de l'équipe.

Un compte rendu sera fait sur l'ordinateur du groupe par une des professionnelles en roulement.

c. Outils de coordination

Pour faciliter la continuité de travail, des outils sont mis en place, afin que chacun puisse prendre la suite du travail d'un collègue dans la sérénité, la confiance, la stabilité et avec le moins d'oublis possibles :

- Agenda de transmission pour noter les informations importantes du jour, afin que chaque membre de l'équipe puisse en prendre connaissance dès sa prise de poste.
- Un application Meeko pour les transmission avec les familles.
- Feuille de change interne pour voir qui a été changé, quand et combien de fois.
- Feuille de surveillance de sieste pour voir quand a été fait le dernier contrôle et par qui.
- Cahier santé : cahier des accidents (noter les « bobos » arrivés au sein de la structure, qui était présent, les soins apportés et faire signer aux parents pour preuve qu'il a bien été informé) / classeur des traitements (ordonnance et autorisation de donner le traitement) / classeur covid (protocole, éviction, etc.).
- Fiche individuelle de suivi alimentaire : où sont notés les souhaits, habitudes et recommandations par rapport à l'alimentation (lait maternelle ou poudre, traiteur ou pot, brassé ou yaourt, allergies, etc.)

d. Entretien individuel d'évaluation

Une fois par an, chaque professionnel bénéficiera d'un temps individuel pour échanger autour de ses pratiques, de ses atouts, de sa marge de progression, des pratiques à modifier, de ses attentes et de celles de la direction. Mais aussi de ses idées, de ses envies, de ses souhaits de formation, de ses projections professionnelles, etc.

En dehors de ces entretiens, si la direction ou le salarié souhaitent s'entretenir, un rendez-vous sera fixé en fonction des disponibilités de chacun.

e. Analyse de la pratique

L'analyse de la pratique est mise en place au sein des Poppin's à raison de 6h par an.

Cela permettra aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques, les problématiques rencontrées avec les enfants et les familles, leurs réflexions, leurs blocages, leurs soucis, leurs doutes, etc.

La direction n'assistera pas à ses temps d'analyse pour permettre une plus grande liberté d'expression.

f. Temps conviviaux de cohésion d'équipe

Au cours de l'année, des repas ou des activités seront proposés aux membres de l'équipe avec ou sans leur famille en fonction des possibilités, afin de travailler la cohésion d'équipe, d'apprendre à se connaître hors cadre professionnel, de tisser du lien et des souvenirs partagés agréables.

Tout cela sera bénéfique dans la qualité de travail et dans le sentiment de bien-être au travail.

Projet éducatif et pédagogique

Le référentiel

I. Les valeurs générales

Bienveillance, écoute, respect de l'individualité dans le collectif, autonomie et maternage.

a. Bienveillance et écoute

Comme l'écrit Catherine Gueguen, la Bienveillance est le fait de « *porter sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant qu'il se sente bien, et en y veillant* ». Cette notion est au cœur de notre pratique. Pour nous, il est essentiel que chaque famille et chaque enfant se sentent entendus, compris et accueillis avec ouverture. Nous veillerons par nos pratiques, à ce que la bienveillance soit au cœur de l'accueil de chacun, que ce soit au sein de l'équipe de professionnels, avec les familles, les enfants, ou entre enfants.

b. Autonomie et individualité

L'autonomie sera favorisée. Nous laisserons l'enfant le plus libre possible, en fonction de son âge, de ses capacités et envies. Le professionnel étant présent pour sécuriser le cadre et non pour diriger ou limiter les actions de l'enfant. C'est en tâtonnant, en expérimentant et en suivant ses centres d'intérêt que l'enfant va pouvoir apprendre qui il est, ce qu'il aime, comment fonctionne le monde, développer sa confiance et ses compétences : motrices, intellectuelles et sociales.

L'équipe ne cherchera pas à influencer les envies et les goûts de l'enfant en fonction de ses propres représentations, du genre, de ses envies ou attentes. Il n'y aura pas de jouets ou matériel « pour les grands », « pour les petits », « pour les filles », « pour les garçons », etc. Chacun sera respecté et encouragé vers ses propres inspirations, besoins et goûts.

c. Sécurité affective

Catherine Gueguen (pédiatre) explique que les neurosciences affectives et sociales ont donné un éclairage nouveau et beaucoup plus précis des pratiques éducatives à

mettre en place pour accompagner au mieux les enfants. Puisque la connaissance scientifique vient valider avec précision ce qu'il faut faire pour qu'un enfant se développe harmonieusement. La neuroscience nous confirme que le cerveau des tous petits est fragile et malléable. Tout ce que vit l'enfant avant ses 2 ans s'inscrit profondément dans son cerveau. C'est pourquoi les métiers de la petite enfance sont si importants, rien de ce qu'on fait dans la petite enfance n'est anodin puisque cela va façonner l'adulte qu'il sera demain. Les neurosciences nous confirment ce que nous faisons instinctivement auparavant puisque pour se développer le cerveau a besoin d'empathie, de bienveillance, de soutien, de maternage et d'encouragement. « Materner, c'est prendre soin, consoler, rassurer. Materner favorise la maturation du cortex préfrontal, la sécrétion d'hormones et molécules qui permettent le développement du cerveau. Et en plus cela génère la sécrétion d'ocytocine. C'est un cercle vertueux. Le bébé a besoin de se sentir aimé et en sécurité. Intuitivement on le savait, aujourd'hui c'est confirmé par la science. »¹

La majorité des enfants que nous allons accueillir aura moins de trois ans. C'est un âge où le maternage est essentiel pour le bien-être, la construction psychique et intellectuelle. Cette fonction revient en majorité à la famille et plus particulièrement aux parents, mais un enfant qui va passer du temps chez nous aura à des moments besoin de maternage comme d'être porté, câliné, bercé et rassuré. L'équipe éducative répondra autant que possible aux demandes des enfants sans bien évidemment imposer quoi que ce soit à l'enfant.

d. Respect de l'environnement

Le respect de l'environnement est un enjeu majeur de notre société.

Il n'est pas, bien sûr, question d'apprendre à un tout petit à réduire son empreinte carbone, mais de le sensibiliser à la nature et à son respect. Plus l'enfant apprendra tôt à être en lien avec la nature plus il sera un adulte respectueux de cette dernière avec des comportements responsables.

¹ Site internet « lesprosdela petiteenfance.fr »

Les « Poppins » permettront aux enfants d'être en lien avec la nature : potager, arbres fruitiers, temps passé au contact de la nature fréquent, livres-comptines sur la faune et la flore et activités autour de la nature.

Les professionnels montreront aussi eux-mêmes l'exemple : tri des déchets, choix de produits d'hygiène respectueux de l'environnement et privilégier les produits issus de l'agriculture biologique et locale.

Mais aussi avec le choix d'un traiteur proche de la structure pour réduire l'emprunte carbone de la livraison, construction d'un bâtiment basse consommation, lumières extérieures qui s'allument uniquement aux horaires d'ouverture de la structure et aux passages de personnes, etc.

II. Les inspirations pédagogiques

Mon parcours professionnel m'a amené à réfléchir sur mes pratiques et à m'appuyer sur différentes pédagogies qui ont toutes en lien de favoriser l'autonomie et l'initiative spontanée chez l'enfant.

Le quotidien de la micro-crèche et mon positionnement professionnel, s'inspire de la pédagogie active, de la communication non violente et de l'éducation positive.

Ces courants de pensée sont une inspiration et en aucun cas « Les Poppins » ne les respectera en tout point. C'est un point de départ, un socle de travail et non une finalité.

a. La pédagogie active

La pédagogie active est largement inspirée par la pédagogue Maria Montessori.

Elle consiste à laisser l'enfant agir le plus possible par lui-même en fonction de ses aspirations. Le rôle de l'éducateur est de mettre en place un environnement bienveillant et sécurisé pour que l'enfant puisse agir librement le plus possible en autonomie. Comme l'a écrit Freinet « La voie normale de l'acquisition n'est nullement l'observation, l'explication et la démonstration [...], mais le tâtonnement expérimental, démarche naturelle et universelle ».

Ainsi, Maria Montessori, est convaincue que les forces du développement sont incluses dans l'être vivant et que l'œuvre de l'éducation consiste à conserver leur spontanéité et à éloigner tout ce qui pourrait les affaiblir et les empêcher de s'épanouir. Elle explique « qu'il faut que l'enfant identifie lui-même sa personnalité et qu'il développe ses facultés motrices et intellectuelles. C'est pourquoi l'éducateur doit avoir une confiance complète dans les forces de l'enfant, respecter sa liberté d'action et préparer l'ambiance nécessaire et favorable à son développement. »

b. La Communication Non Violente (CNV)

C'est un processus que nous devons à Marshall Rosenberg, c'est la combinaison d'un langage, d'une façon de penser, d'un savoir-faire en communication. Le but de la CNV est de « favoriser l'élan du cœur et de nous relier à nous-mêmes et aux autres laissant libre cours à notre bienveillance naturelle. ».

La communication non violente vise à aider à éclaircir ce que nous vivons. Il ne s'agit pas de l'empathie en tant que telle, mais elle y donne accès. Il ne s'agit pas d'une simple écoute, mais de se relier efficacement à soi et à l'autre. C'est-à-dire de prendre pleinement conscience de ses propres sentiments et de ceux de l'autre, comme l'explique Thomas d'Ansembourg.

David Servan Schreiber décrit la communication non violente comme un principe de remplacer par une observation objective tout jugement sur son interlocuteur pour ne parler que de ce que l'on ressent pour être dans l'authenticité et l'ouverture.

Ce que « Les Poppins » retiendra et tentera de mettre en place est d'expliquer à l'autre ce que l'on ressent dans une situation, entendre ce que l'autre ressent et tenter de trouver un terrain d'entente pour que les ressentis de chacun soient entendus et pris en considération. Ainsi, la communication est bienveillante, sans jugement et chacun est pris en compte.

c. Le renforcement positif

La méthode éducative dite du « renforcement positif » ou « l'éducation positive » est de mettre l'accent sur les points forts de l'enfant pour l'encourager à les développer. En accroissant son estime de lui-même, l'enfant va devenir beaucoup plus enclin à se situer en « grand », fier de l'être et désireux de le rester.

On félicitera l'enfant sur les points positifs d'une action ou d'un comportement plutôt que de se concentrer uniquement sur le négatif essayant de trouver un moyen avec l'enfant pour que le positif continue et que le négatif soit mis de côté. Voici un exemple concret pour visualiser plus facilement ce courant de pensée. Un enfant qui dessine sur un mur sera félicité pour sa créativité, mais on reprendra également que sa créativité ne peut s'exprimer sur le mur et on lui proposera d'autres supports de création tout en lui permettant de rattraper son erreur en nettoyant le mur.

III. Les objectifs

De l'ensemble de cette réflexion se dégagent deux objectifs essentiels qui définiront et encadreront le travail au sein des « Poppins » : le bien-être des enfants et leur autonomie.

a. Objectif 1 : Le bien-être des enfants

Le bien-être des personnes est essentiel à tout âge de la vie, mais encore plus dans la petite enfance, car avant trois ans le cerveau du jeune enfant est très malléable et ce dernier se développera plus harmonieusement si l'enfant évolue dans un contexte de bien-être.

Le bien-être est une notion vaste qui nécessite qu'on le définisse pour partir sur un postulat commun : « Sentiment général d'agrément, d'épanouissement que procure la pleine satisfaction des besoins du corps et/ou de l'esprit ».

Ainsi, les professionnels au quotidien, par leurs postures professionnelles, le respect du rythme de chacun, doivent tendre le plus possible vers la pleine satisfaction des besoins de chaque enfant. Cela passera par la mise en pratique des valeurs et inspirations pédagogiques développées auparavant : sécurité affective, communication non violente, renforcement positif, bienveillance, écoute, pédagogie active et le respect de l'environnement.

b. Objectif 2 : L'autonomie des enfants

Dès les premiers jours de vie de l'enfant, notre rôle, notre devoir, envers lui et de lui permette d'avoir les ressources nécessaires pour faire sans nous, en fonction de ses capacités et envie. Avec la finalité de permettre à l'enfant de devenir un adulte

autonome, responsable et donc épanoui. Pouvant faire des choix et les assumer sans être dépendant et soumis aux décisions d'autrui au risque de perdre son identité.

Plusieurs pédagogues reconnus, comme Maria Montessori, Freinet, Dolto ou Pikler ont chacun développé à leur manière l'importance de l'autonomie pour le développement de l'enfant. L'autonomie c'est permettre à l'enfant de faire seul et de pouvoir émettre des choix qui seront écoutés et entendus. Ce qui favorisera sa confiance et son estime de soi tout en soutenant sa motivation et sa persévérance face aux difficultés. L'enfant aura le sentiment de pouvoir sur sa vie, de pouvoir faire des choix, d'avoir un avis, d'être respecté et apprécié pour lui-même. Ainsi, il sera moins sujet à la colère, à la résistance et à la révolte ou au contraire à la résignation ou l'abandon. L'enfant va également développer un sentiment d'appartenance et d'importance étant capable de contribuer à la vie de la structure ou de la maison. Il se sentira appartenir à ses premiers groupes sociaux. L'enfant va également gagner en compétence développant différentes qualités comme le calme, la concentration, l'entraide, la coopération, l'autodiscipline et plus largement la confiance en soi.

Favoriser l'autonomie passe par des choses quotidiennes toutes simples comme adapter son environnement pour que l'enfant soit libre de ses mouvements et expériences sans danger et contraintes. Lui apprendre à prendre soin de lui et de son environnement. Lui laisser le choix de participer ou non aux activités de groupe, ne pas imposer, mais proposer des activités et favoriser le jeu libre une bonne partie du temps. Ainsi, il n'y aura pas de distinction « jeux de fille et de garçon ou jeux de petit et jeux de grands », chacun ira librement vers le jeu, les jouets ou activité qui lui conviennent sans distinction de genre ou d'âge. Pour Maria Montessori, "Faire l'expérience de l'autonomie n'est pas seulement un jeu. C'est un travail que l'enfant doit accomplir pour grandir".

Le travail auprès des enfants

I. La vie en collectivité

L'enfant naît autocentré. Pendant ses deux premières années de vie, ne distinguant pas encore son corps du milieu environnant, tout est lui. Jusqu'à 6 ans environ, il n'envisage les problèmes qui se posent à lui que de son propre point de vue.

Cependant, dès son plus jeune âge, l'enfant, pour apprendre, a besoin d'être en relation avec l'autre. Chaque lien va lui permettre de se construire.

Voici les étapes importantes de la socialisation de la naissance aux trois ans :

- Naissance à huit mois : les sourires, les gazouillis et les regards apparaissent. Les interactions sonores jouent un rôle important.
- À partir de huit mois : l'enfant fait la différence entre les personnes connues et inconnues. C'est à ce moment-là que "l'angoisse de séparation" apparaît. La séparation avec les parents et plus particulièrement avec la mère est difficile. L'enfant a besoin encore plus fortement de personnes repères.
- Vers 1 an : Mise en place de la marche qui va permettre à l'enfant d'explorer davantage le monde qui l'entoure.
- Entre 2 et 3 ans : le langage se développe rapidement, les échanges verbaux encouragent à la relation à l'autre. C'est aussi la période où l'enfant va vouloir s'affirmer en tant que personne en s'opposant.
- À partir de 3 ans : L'enfant va apprendre à se positionner dans un groupe et l'apprentissage des codes sociaux va vraiment commencer.

La vie de l'enfant à la micro-crèche va donc favoriser et encourager ces différentes étapes permettant à l'enfant d'être en contact avec ses pairs, travaillant la séparation parentale et de créer des liens de confiance avec d'autres adultes.

II. Les temps forts

L'accueil d'une famille est plus particulier d'un enfant est rythmé de temps fort.

a. Adaptation

La période d'adaptation est un temps entre-deux où chacun prend le temps de s'approprier. Elle est essentielle pour tous et plus particulièrement pour l'enfant qui va être séparé de sa famille pour découvrir un nouvel environnement et de nouvelles personnes. Afin que cela se passe de manière douce et bienveillante, il est nécessaire que l'accueil se fasse progressivement, laissant à chacun le temps de découvrir l'autre. Voici comment nous avons organisé cela :

- Un premier temps de rencontre entre la famille, l'enfant et les professionnels. Il y sera expliqué le fonctionnement des « Poppins » avec une visite, il y aura lecture des différents documents avec explications si besoin. Les parents, eux, nous parleront de leurs attentes, fonctionnements et besoins de leur enfant. Leur sera remis l'ensemble des documents pour qu'ils puissent les consulter au calme à leur domicile.
- Un deuxième temps sera pris pour clôturer l'ensemble des formalités administratives (signatures, transmission des affaires nécessaires, etc.).
- À la suite de ce temps, la famille passera un ou deux temps au sein de la micro-crèche avec son enfant (une heure environ à chaque fois).
- Un troisième temps (allant d'une semaine à quinze jours) où l'enfant restera seul à la micro-crèche pendant de courts moments, allant de 30 minutes à 3h, pour finir par des demi-journées. Pour se familiariser avec le temps des repas, de la sieste, etc.

Après cette période d'adaptation, l'enfant pourra être accueilli en fonction des besoins familiaux définis dans le contrat d'accueil. Ce schéma est une base de départ qui peut être adapté aux besoins, possibilités et capacités de chaque enfant et de chaque famille.

b. Arrivées et départs

C'est un temps important. Il est essentiel d'y consacrer un peu de temps et que la famille prévoit quelques minutes (environ 15minutes) pour pouvoir faire la transition en douceur. Cela permettra à l'enfant d'être plus serein, calme et détendu.

Les parents ne rentrent pas dans l'espace de vie du groupe afin de ne pas perturber les enfants déjà présents. Un professionnel se détachera du groupe pour venir accueillir la famille et l'enfant au portillon de l'espace d'accueil. Elle prendra le temps de recueillir, oralement, les informations importantes pour la journée de l'enfant : son humeur, son état de fatigue, s'il y a eu un événement important dans sa journée, qu'a-t-il partagé avec ses parents, etc. Pour les informations plus concrètes comme heure de lever, nuit difficile, selles, heures des repas, etc. une application Meeko est mise en place pour faire le lien entre la famille et les Poppin's.

Il n'y aura pas d'accueil ou de départ possibles entre 11h et 12h30 pour permettre aux enfants de manger dans une ambiance sereine et conviviale.

c. Alimentation

Au regard des âges différents et du rythme de diversification qui appartient au choix de chaque famille, nous organiserons les repas ainsi :

- Pour les nourrissons qui se nourrissent exclusivement de lait, chaque parent fournira le lait et l'eau que l'enfant à l'habitude de consommer pour ne pas perturber son système digestif encore fragile. Il faudra également fournir les biberons qui resteront à la micro-crèche. Si l'enfant est allaité, nous acceptons le lait tiré transporté dans des sacs isothermes avec le nom de l'enfant sur le contenant. La mère pourra venir allaiter son enfant sur place si elle le souhaite (les modalités de l'organisation de ses temps seront fixées au cas par cas).
- Pour les enfants qui sont en début de diversification, nous fournirons des petits pots. Ce sont les parents qui choisiront chaque jour les petits pots qu'ils souhaitent que leur enfant mange dans la journée. Si l'enfant boit du lait autre que le lait de vache il faudra nous le fournir ainsi que l'eau et les biberons.
- Au plus tard à 18 mois ou plus tôt en fonction du rythme de diversification, nous fournirons les repas « traiteur » confectionnés au maximum avec des produits locaux issus de l'agriculture biologique. Nous adapterons la quantité et la texture (plus ou moins mixé) aux habitudes et capacités de chaque enfant. Un semainier des menus sera transmis aux familles pour qu'elles puissent avoir un regard sur les repas de leur enfant. L'eau fournie sera de l'eau du robinet. Les goûters sont compris dans les repas.

Ainsi, à part le lait des tout-petits tous les aliments et boissons sont fournis par les Poppin's. Hors allergie, nous n'accepterons aucun aliment provenant des familles. Aucune boisson sucrée ne sera acceptée ou donnée aux enfants au courant de la journée. Les enfants auront à disposition de l'eau ou des tisanes (non sucrées).

Les enfants arrivant avant 8h se verront proposer une collation : jus de fruit, lait chaud, tisane, fruit frais ou séché, yaourt, compote, galette de riz ou biscotte.

Pour les anniversaires, nous mettrons l'enfant à l'honneur et fêterons ce temps particulier avec le groupe. Pour le goûter nous confectionnerons nous même le gâteau et un livre sera offert.

Des temps festifs, pourront se rajouter au courant de l'année les parents seront toujours informés en amont.

En cas d'allergie, il faudra qu'elle soit confirmée par un médecin et que les parents nous en informent le plus tôt possible. Un protocole individualisé sera mis en place pour accompagner au mieux l'enfant.

d. Sommeil

Les siestes se font en fonction de l'âge, des besoins et des habitudes de chacun.

Nous ne pourrons accepter ni couverture, coussin ou tour de lit par mesure de sécurité quant à la mort subite du nourrisson.

Si l'enfant a l'habitude de faire la sieste dans la poussette ou le transat, nous essayerons de respecter cela dans un premier temps tout en l'habituant progressivement à s'endormir au calme dans un lit.

Les salles de repos sont des endroits dédiés au calme, à la douceur et au repos. Leurs aménagements encouragent à cela. Musique douce, veilleuse, etc.

Si l'enfant a l'habitude d'une tétine ou d'un objet transitionnel (doudou ou autre) il faudra penser à l'amener à chaque accueil ou à laisser un double à la micro-crèche.

e. Hygiène et santé

Nous fournirons les couches et les produits de soins pour l'ensemble des enfants. Ce seront des produits au maximum écologiques, locaux et sein pour votre enfant.

Bien sûr en cas d'allergie ou de problèmes de peau (reconnu par un médecin) nous nous adapterons aux besoins de l'enfant et la famille devra alors fournir les produits spécifiques au soin de l'enfant.

Si l'enfant a besoin de nettoyage nasal au sérum physiologique nous nous en occuperons.

Si l'enfant a des symptômes de maladie, nous ne garantissons pas son accueil, tant pour le bien-être de l'enfant que pour éviter la contamination avec d'autres enfants. L'évaluation de la situation incombera aux professionnelles présentes. Nous pouvons donner des médicaments à partir du moment où nous avons une ordonnance avec le nom de l'enfant, son poids, les posologies exactes et une autorisation des parents.

Les enfants accueillis devront fournir un dossier médical d'entrée en collectivité et être à jour des vaccinations obligatoires.

Nous ne pouvons accepter ni bijoux ni barrettes-serres têtes-bandeaux avec des éléments qui risqueraient de se détacher pour des raisons de sécurité.

III. Les moyens pédagogiques

Il n'y aura pas un planning fixe d'activités pour laisser libre cours à la spontanéité et à la liberté.

a. Jeux libres

Le jeu libre prendra beaucoup de place dans le quotidien. Ce dernier est essentiel pour le développement de l'enfant. Il permet de favoriser la confiance en soi, de stimuler l'autonomie, la pensée créative et favorise les nouveaux apprentissages. Pour cela la pièce de vie est aménagée afin de favoriser le jeu libre : jouets en libre-service, non genrés, possibilité pour les enfants de se servir eux même, matériel adapté à leur taille, grand tapis de jeux au sol pour se mouvoir en toute sécurité, etc.

Les professionnels adopteront également une posture favorisant le développement du jeu libre. Étant présent pour accompagner l'enfant, toujours à ses côtés pour suivre ses aspirations, mais pas pour proposer sans cesse des activités. L'enfant toujours guidé d'une activité à une autre ne saura s'occuper par lui-même, ne développera pas sa créativité, ne saura pas qui il est, ce qu'il aime et aura moins confiance en lui.

b. Activités guidées

Des activités sportives, manuelles, musicales ; des temps de psychomotricité, de jardinage ou de cuisine seront proposés de manière hebdomadaire en fonction des

possibilités, centres d'intérêt et capacités de chacun. Ces activités seront proposées par les professionnelles de la structure, mais aussi par des intervenants extérieurs.

Ces activités guidées sont importantes pour l'enfant, car par ces dernières il va apprendre les règles de la société : attendre son tour, respecter des consignes, se conformer aux cadres posés, au matériel imposé.

Il va aussi développer des compétences, sa confiance en lui et aussi sa persévérance si l'activité proposée lui donne du fil à retordre.

Les activités ne seront pas imposées à l'enfant. Elles lui seront proposées. Sa participation sera encouragée, mais si vraiment l'enfant ne souhaite pas participer son souhait sera respecté.

c. Jeux extérieurs

Jouer dehors n'a que des effets bénéfiques et ceux-ci sont aussi bien individuels que sociaux. Cela n'exerce pas qu'une influence sur la santé physique de l'enfant : son bien-être mental en tire également profit. Jouer, et principalement jouer dehors, est fondamental pour le développement de l'enfant.

Cela va avoir un bénéfice sur la santé de l'enfant, les études constatent que le contact avec la nature améliore le moral, diminue le stress et évite l'obésité.

Les jeux extérieurs développent, aussi, la psychomotricité globale. Les enfants exerceront davantage leur agilité dehors qu'à l'intérieur. En effet, ils vont courir, sauter, lancer, glisser, ramper, escalader, esquiver, évaluer des distances, etc.

S'aérer contribue aussi au bon fonctionnement du cerveau qui après s'être dépensé sera plus en mesure de se concentrer sur des apprentissages qui demandent plus de concentration.

A l'extérieur, les règles sont plus souples et la nature offre une infinité de supports qui permettront à l'enfant de développer sa créativité. L'enfant étant plus libre, il gagnera également en confiance en lui, pouvant expérimenter de manière plus indépendante

le monde qui l'entoure et ainsi être fier de ses succès et surmonter ses échecs pour y arriver.

L'enfant va aussi apprendre à explorer, à chercher des relations de cause à effet. L'enfant explore le monde. Il fait de la science. Pour finir, permettre à l'enfant d'être régulièrement en contact avec la nature, avec l'extérieur, lui fera aussi prendre conscience qu'il vit sur une planète qui nous offre beaucoup si on sait la respecter. Il développera plus facilement un comportement écoresponsable à l'âge adulte.

Les temps passés à l'extérieur sont privilégiés par les « Poppins ». Un jardin est aménagé pour cela avec également un potager pédagogique et des arbres fruitiers.

d. Le chant

Chanter des comptines est une pratique ancestrale qui procure de nombreux avantages.

Tout d'abord le développement cognitif, la répétition de chansons va permettre à l'enfant de comprendre le fonctionnement du langage, de développer sa mémoire, ses capacités de raisonnement, d'améliorer la compréhension de phrases et de développer son vocabulaire.

La parole va aussi être favorisée grâce au chant. Il aide l'enfant à développer des capacités auditives comme la distinction des sons, la rime qui aide à l'articulation, la modulation de sa voix. En récitant les comptines, l'enfant va muscler sa bouche et sa langue ce qui va faciliter la diction. Le chant permet aussi aux enfants de structurer leur langage grâce à l'acquisition de vocabulaire et de principes littéraires implicitement par le jeu.

Les comptines élargissent l'imaginaire de l'enfant. Cela l'encourage à la dramatisation créative quand il joue et s'imagine des histoires incroyables.

Par les comptines, on peut aussi permettre aux enfants d'apprendre des éléments beaucoup plus facilement comme l'alphabet, les jours de la semaine, les mois, les événements festifs, compter, l'orientation dans l'espace, etc. Le chant permet

d'apprendre plus facilement sans contraintes plein de connaissances pratiques, culturelles et scolaires.

Les comptines s'accompagnent souvent de jeux avec les mains et les doigts, ce qui est favorable pour le développement de la motricité des petits.

C'est pourquoi aux « Poppins » des moments hebdomadaires seront réservés au chant.

e. La lecture

La lecture est essentielle chez le tout petit, puisque non seulement elle permet de tisser un lien affectif et privilégié avec les enfants, mais elle permet également de développer des compétences qui lui seront utiles tout au long de sa vie. Plus le livre sera introduit tôt chez l'enfant plus il développera son goût à la lecture et plus le livre sera un support plaisir et non une contrainte scolaire.

Tout d'abord, la lecture permet une meilleure connaissance de la langue : vocabulaire plus riche, meilleure connaissance des règles de conjugaison, d'orthographe et de grammaire, compréhension d'expression de jeux de mots.

Ensuite, le livre va permettre un accès à la culture. Chaque livre lu par l'enfant va agrémenter sa culture personnelle.

Le livre développe aussi l'imaginaire, la créativité. Il sort l'enfant de son quotidien, de sa routine. Lui permettant de s'identifier à des personnages, d'aborder son quotidien, ses peurs et de créer ses propres histoires.

La lecture est aussi une activité qui diminue le stress. Un moment privilégié entre l'enfant et l'adulte. Une bulle de calme, sans stress ni interactions extérieures. Juste l'enfant et l'adulte qui se détendent, partagent un bon moment.

Pour finir, lire fait travailler le cerveau de l'enfant et plus particulièrement sa mémoire. En effet, le livre développe un réseau de neurones qui aide à comprendre ou penser de manière plus complexe.

C'est pourquoi le livre sera un support privilégié au sein des « Poppins ». Aussi bien avec des livres en libre accès pour que les enfants se familiarisent avec ce support que durant des temps de lectures collectives ou individuelles.

IV. Le travail avec les familles

Il est essentiel d'établir un lien de confiance avec les familles pour que l'accueil de l'enfant puisse se faire sereinement tant pour l'enfant, que pour les familles et les professionnels. Cela ne veut pas dire une uniformisation des pratiques éducatives, mais un respect mutuel pour chacun se reconnaissant comme compétent.

Pour cela, l'échange est indispensable avec une ligne directrice : la bienveillance, l'écoute et le non-jugement.

a. Entretien

Lors de leur inscription, les familles auront plusieurs entretiens avec la responsable et passeront du temps avec l'équipe éducative au sein de la structure.

Par la suite, les familles pourront prendre rendez-vous en entretien individuel quand ils le souhaiteront en fonction des disponibilités de chacun.

b. Evénements

Les parents seront invités à différents moments pour célébrer des événements phares du calendrier comme Noël par exemple ou la fin d'année.

c. Supports informatiques

Nous utilisons les supports informatiques pour transmettre les informations plus rapidement et plus simplement aux parents. Un site web et une page Facebook sont tenus à jour pour les informations générales. Pour les informations individuelles, nous utiliserons principalement les appels, les SMS, l'application Meeko ou les mails. Des photos seront envoyées régulièrement par SMS (sous condition d'autorisation parentale).

d. Bibliothèque et boîte à livres

Une bibliothèque sera tenue au sein de la micro-crèche avec des ouvrages pouvant accompagner les familles dans leur rôle de parents, les aiguiller lors de questionnements et les rassurer en cas de doutes.

Une boîte à livres sera également mise en place à l'extérieur. Ainsi, chacun pourra y déposer des ouvrages pour enfant et en prendre en échange.

La page Facebook permettra aussi aux « Poppins » de relayer des articles dans le même but que les ouvrages, mais de manière plus accessible et plus rapide.

*Projet social et
développement
durable*

Projet social

I. Caractéristiques de l'environnement

a. Histoire et situation géographique

Spechbach se trouve dans la **région Grand-Est** dans le **département du Haut-Rhin** et plus particulièrement sur le **territoire du Sundgau**.

La région Grand Est a été créée en 2017, c'est une fusion entre les régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne. Elle a pour préfecture la ville de Strasbourg². C'est une région qui se hisse au sixième rang national (sur 18 régions françaises) en matière de peuplement avec ses 5 555 186 habitants et une densité de 97 habitants au km²³. L'Alsace, quant à elle, regroupe les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec une population de 1 884 150 et une densité de 228 habitants par km²⁴. Densité qui se trouve au-dessus de la moyenne nationale de 118 habitants par km². **L'Alsace est un secteur dynamique avec une population au-dessus de la moyenne nationale.**

Le Haut-Rhin compte 762 743 habitants avec une densité de 216 habitants au km²⁵. La capitale économique, industrielle et commerciale est Mulhouse et sa couronne périurbaine. La ville de Colmar est la capitale administrative⁶. **La partie méridionale du Haut-Rhin abrite le territoire du Sundgau**, qui tient son nom de l'alémanique signifiant « comté du sud ». C'est un secteur rural qui tient à **conserver ses spécificités et traditions d'antan tout en se dynamisant**. Les paysages y sont verdoyants, paisibles principalement constitués de villages, collines, champs, prairies, étangs et forêts. La vie y est de qualité, car le secteur permet **d'allier vie à la campagne tout en étant proche des accès Mulhousiens, Belfortins et Bâlois**⁷. Un

² www.grandest.fr

³ INSEE 2016

⁴ INSEE 2019

⁵ Chiffre de l'INSEE 2016

⁶ www.haut-rhin.fr

⁷ annuaire-mairie.fr

territoire paisible donc, mais loin d'être isolé. Pays agricole à la nature préservée où il fait bon vivre, car il dispose de tous les services de proximité nécessaires, que ce soit aux niveaux : commercial, scolaire et médical. En effet, **le secteur Sundgauvien a su tisser son propre réseau associatif, scolaire et commercial qui rend la campagne plus attrayante pour les jeunes familles**. Le marché de l'immobilier y est plus attractif que sur la couronne mulhousienne et frontalière. Ainsi, **beaucoup de jeunes ménages et de familles font le choix de s'installer dans le Sundgau pour avoir les avantages de la campagne (espace, verdure, calme, être propriétaire) sans en subir les désavantages (isolement, manque de service, de commerce)**⁸.

Spechbach a été fondé à l'époque Franque. Un document datant du 21 juin 823 explique que la commune dépendait de l'abbaye de Masevaux. Au Moyen Âge, la ville faisait partie de la juridiction de la seigneurie de Thann et appartenait aux comtes de Ferrette et à partir de 1324 au duc de Hasbourg. En 1302 elle prend la dénomination de Spechbach et en 1340 celle d'Oberspechbach⁹. **Actuellement, Spechbach (68720) est une ville du département du Haut-Rhin qui fait partie de la région Grand Est. La commune de Spechbach est née, le 01^{er} janvier 2016, de la fusion des communes de Spechbach-le-Bas et Spechbach-le-Haut**. La mairie se situe 341 rue de Thann à Spechbach. Ses habitants s'appellent les Spechbachois et les Spechbachoises¹⁰. La commune s'étend sur 392 hectares, à une altitude de 278 mètres en moyenne. Son territoire se compose principalement de forêt et de champs. Elle n'est pas vallonnée. Spechbach se trouve proche du canal Rhône au Rhin et se trouve dans la vallée de la Largue avec comme ruisseau principal la Fensch et Krebsbach¹¹. **La ville se trouve au carrefour de grandes villes comme Altkirch (7km), Dannemarie (10 km), Mulhouse (16km), Cernay, Thann et Belfort. Les communes alentours de Spechbach sont : Heidwiller, Saint Bernard et Bernwiller**¹².

⁸ annuaire-mairie.fr

⁹ annuaire-mairie.fr

¹⁰ annuaire-mairie.fr

¹¹ annuaire-mairie.fr

¹² annuaire-mairie.fr

II. Objectifs du projet

a. S'inscrire dans la dynamique locale

La Communauté de Commune du Sundgau a été créée le 1er janvier 2017 avec la fusion de la Communauté de Communes d'Altkirch, d'Illfurth, de Gersbach, de Hundsbach et du Jura Alsacien. Elle est composée de 64 communes ce qui lui confère son rang de 1er Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) d'Alsace, ainsi que la tête de file en nombre d'habitants en Alsace avec une population totale de 48 715 habitants d'après l'INSEE (1er janvier 2014). Comme nous l'avons vu précédemment, **son emplacement géographique contribue à son dynamisme étant au centre de trois grands pôles économiques et urbains : Bâles, Mulhouse et Belfort.** Altkirch, ville de 6000 habitants, qui se trouve au centre de la CCS (10 km de Spechbach) occupe une place stratégique par son emplacement géographique : 15km de Mulhouse, 15km de l'A36, 30km de l'aéroport international Bâle-Mulhouse. La CCS est au cœur d'un environnement rural qui respecte la nature tout en étant au centre des axes urbains de la région. A l'avantage environnemental et local, s'ajoute que la CCS mène une politique dynamique en matière de petite enfance, enfance et jeunesse, souhaitant être à l'écoute des habitants des communes. Avec 89 conseillers communautaires et plus de 200 agents, la CCS propose différents services et gère plus de 60 000 m² de bâtiments dont 3 déchetteries, 2 stations d'épuration, une quinzaine de bâtiments dédiés à la Petite Enfance et la jeunesse et une dizaine à vocation économique ainsi que 2 centres aquatiques. **Nous pouvons donc en conclure que la Communauté de Communes du Sundgau souhaite dynamiser son territoire tout en conservant ses racines et son environnement verdoyant. Cela attire les familles en recherche de tranquillité, d'espace tout en ayant les praticités de la ville.**

La commune de Spechbach s'inscrit dans cette dynamique avec la création de nouveaux logements, son tissu associatif développé et ses entreprises. Son emplacement géographique avec la rue de Thann (où se situera la Micro-Crèche) en fait **une commune centrale pour accéder à l'autoroute (A 35 et A36) et aux grandes villes de la Région (Mulhouse, Belfort, Colmar, Strasbourg, Bâle) ou du secteur (Altkirch, Dannemarie, Burnaupt, Cernay).** Les chiffres montrent que la

population est familiale avec un niveau de revenu plus élevé que la moyenne nationale. Le taux de chômage est bas.

Ainsi, la création d'une micro-crèche va répondre aux besoins des jeunes parents en quête d'un mode de garde pour leurs enfants. De plus, la micro-crèche étant un mode de garde familial (maximum 11 enfants simultanément) cela correspond davantage aux idéaux ruraux du secteur en termes d'éducation.

b. Répondre aux besoins des familles

Ce projet découle d'une réflexion personnelle, mais aussi d'une fine observation de notre société. En effet, **nous savons qu'en France, il manque de places d'accueil pour les enfants de moins de trois ans.** D'après l'Observatoire de la Petite Enfance (CNAF), 46% des moins de trois ans sont accueillis par l'entourage proche et non par des structures d'accueil, parfois par choix, mais le plus souvent par nécessité. L'impact sur la vie de famille et la vie de l'enfant est important. Les femmes ne sont pas toujours libres d'exercer la profession qu'elles souhaiteraient, ou elles doivent modifier leur temps de travail afin de s'adapter aux possibilités de garde de leur enfant. Cela engendre ainsi un stress familial, puisque les parents doivent toujours chercher des solutions et solliciter leur entourage. Cette instabilité insécurise également l'enfant qui perçoit l'anxiété de son parent et qui doit supporter la multiplication des modes de garde. A cela peuvent s'ajouter des tensions familiales, car l'entourage se trouve trop sollicité. Des divergences dans les concepts éducatifs peuvent aussi apparaître. Les parents isolés, eux, peuvent ressentir de l'usure, n'ayant pas de relais possible.

Pour installer « Les Poppins », j'ai choisi le secteur du Sundgau, car dans le Haut-Rhin, d'après la CAF, c'est le territoire, avec le secteur frontalier, où il manque le plus de places d'accueil. En effet, il y a 8 Assistants Maternels sur la commune de Spechbach (soit 27 places d'accueil), 3 assistants maternels sur Saint Bernard (7places d'accueil), 6 assistants maternels sur la commune de Bernwiller, 6 assistants maternels sur celle de Balschwiller et 3 assistants maternels sur la commune d'Eglingen. L'offre des assistants maternels est loin de satisfaire la demande des parents. Puisque, certains parents souhaiteront privilégier une structure collective pour favoriser la socialisation. Se sentant également plus en confiance avec

une structure où il y a une diversité de professionnel avec des diplômes supérieurs. Mais aussi car le sentiment de concurrence dans leur rôle parental est moins frontal puisque l'accueil est multiple. De plus, le choix de l'assistant maternel est un choix perceptible et intime puisqu'on rentre dans le foyer de ce dernier. Choisir un assistant maternel implique un rapport à l'intimité différent, puisqu'on conduit son enfant au domicile du professionnel, ce qui peut déranger certains parents. Il se peut très bien qu'aucun assistant maternel du secteur ne convienne aux parents, car ils n'arrivent pas à avoir confiance en fonction du logement, du mode de vie, des valeurs éducatives, de la personnalité de l'assistant maternel, de l'âge des autres enfants, etc. A cela s'ajoute, que la majorité des assistants maternels imposent leurs horaires et leurs vacances qui sont parfois en inadéquation avec les besoins des parents. Au niveau de l'accueil collectif, il y a quatre structures d'accueil collectif qui se trouvent entre 6 et 11 km de Spechbach : un multi accueil à Illfurth (6km), un multi accueil à Burnhaupt (10km), un multi accueil à Altkirch (10km) et une micro-crèche à Altkirch (10km). Ses structures sont loin de couvrir les besoins des familles puisque leurs listes d'attentes sont conséquentes. De plus, sur le secteur même, c'est-à-dire Spechbach et les communes environnantes (Bernwiller, Saint Bernard, Balschwiller, Eglingen et Heidwiller), il n'y a actuellement aucune structure d'accueil collectif.

Ainsi, actuellement, les familles n'ont pas un vrai choix de mode d'accueil ne pouvant que se tourner vers des assistants maternels ou leur entourage.

Développement durable

I. Le bâtiment et l'emplacement

Le bâtiment est basse consommation. Ainsi, dès la conception de la crèche le respect de l'environnement été au cœur de nos préoccupations. Permettant, ainsi d'utiliser le moins d'énergie possible.

A cela s'ajoute que l'ensemble de notre électroménager est également neuf avec une note de A, AA+ ou AAA+++.

Les lumières des toilettes et du couloir sont des lumières à déclenchement automatique de mouvement pour éviter les oublis et la surconsommation d'énergie. Les lumières extérieures sont également réglées pour éclairer qu'aux horaires d'ouverture de la structure avec détecteurs de mouvement pour éviter au maximum les consommations inutiles.

L'emplacement de la structure sur un axe principal de circulation permet aux familles de ne pas faire de détour important pour déposer et rechercher leur enfant et ainsi de diminuer leur empreinte carbone.

II. L'entretien des locaux

Les produits d'entretien de la structure ont été choisis avec soin afin d'être le plus respectueux de l'environnement, de la santé des enfants tout en respectant les exigences d'hygiène de la profession. Ils ont tous « l'Ecolabel EU » et sont certifiés « cradletocradle ».

Le nettoyage à la vapeur est aussi favorisé pour les objets en contact direct des enfants comme les jouets, les lits ou couchettes et les matelas.

La qualité de l'air est également contrôlée. La structure est aérée plusieurs fois dans la journée. Afin de favoriser un air sain.

III. La vie au quotidien

Afin d'éviter la surconsommation et la surproduction qui sont la source de beaucoup de pollution, nous favorisons les achats d'occasion quand cela est possible. Nous privilégions les matériaux naturels également moins polluant à la production et plus sein à l'utilisation.

Un compost est mis en place ainsi que le tri des déchets. Afin de réduire nos déchets et d'en optimiser le recyclage.

Un potager pédagogique, des arbres fruitiers et des temps de jeux extérieurs sont mis en place pour que les enfants soient le plus souvent au contact de la nature.

Camille Colin, responsable de la Micro-Crèche « Les Poppin's ».

